3ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 04/12/2025

Page: 1 / 10

Date: 17/11/2025

tenue sous la présidence de Monsieur GONNEAU, assisté(e)
de Madame DEVICTOR et Madame DELZANGLES, Conseillères
En présence de Madame GIOCANTI, Rapporteure publique
Madame GIORDANO, Greffière

DOSSIER N° 2502191	RAPPORTEURE: Madame Eva DEVICTOR	
e Annuler la décision prise par la métropole Aix-Marseille Provence le 14 août portant résiliation de l'attribution du lot 4 du marché.		
Nom des parties	Représentants des parties	
HM SECURITE	Maître MAAMOURI Abdelkarim (Cour)	
METROPOLE-AIX-MARSEILLE PROVENCE	ADALTYS AFFAIRES PUBLIQUES	
DOSSIER N° 2502193	RAPPORTEURE: Madame Eva DEVICTOR	
e Annuler la décision prise par la métropole Aix-Marseille Provence le 14 août portant résiliation de l'attribution du lot 5 du marché.		
Nom des parties Représentants des parties		
HM SECURITE	Maître MAAMOURI Abdelkarim (Cour)	
METROPOLE-AIX-MARSEILLE PROVENCE	ADALTYS AFFAIRES PUBLIQUES	
DOSSIER N° 2507792	RAPPORTEURE: Madame Béatrice DELZANGLES	
Annuler l'avenant n°9 conclu le 17/12/2024 entre la ville de Marseille et la SMRS		
Nom des parties	Représentants des parties	
PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE		
STE MARSEILLAISE DE RESTAURATION ET DE SERVICES	SELARL CABANES AVOCATS	
COMMUNE DE MARSEILLE	SCP CHARREL ET ASSOCIES	
	Annuler la décision prise par la métropole Aix-Marseille Provence le Nom des parties HM SECURITE METROPOLE-AIX-MARSEILLE PROVENCE DOSSIER N° 2502193 Annuler la décision prise par la métropole Aix-Marseille Provence le Nom des parties HM SECURITE METROPOLE-AIX-MARSEILLE PROVENCE DOSSIER N° 2507792 Annuler l'avenant n°9 conclu le 17/12/2024 entre la ville de Marseille Nom des parties PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE STE MARSEILLAISE DE RESTAURATION ET DE SERVICES	

3ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 04/12/2025

Page: 2 / 10

Date: 17/11/2025

04)	DOSSIER N° 2302249	RAPPORTEURE: Madame Eva DEVICTOR	
Titre de l'affaire	re Annuler les six titres exécutoires émis par le Département des Hautes-Alpes du 17/10/2022 et 03/11/2022.		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	AXIMUM	LOIRÉ - HENOCHSBERG	
Défendeur	DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES	SELARL VULPI AVOCATS (Cour)	
05)	DOSSIER N° 2206845	RAPPORTEURE: Madame Béatrice DELZANGLES	
Fitre de l'affaire		titre des travaux supplémentaires pour l'exécution du marché relatif au lot « fourniture et la aérienne d'Istres, assortie des intérêts au taux légal à compter du 25/10/2021.	
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	TUYAU ELECT ASSIST MAINTENANCE SERVICES	DURANCEAU PARTENAIRES & ASSOCIES (Cour)	
Défendeur	MINISTERE DES ARMEES		
06)	DOSSIER N° 2401389	RAPPORTEURE: Madame Eva DEVICTOR	
Titre de l'affaire	• Annuler la décision du 09/11/2023 par laquelle la commission de recours de l'invalidité a rejeté le recours formé contre la décision du 24/01/2023 par laquelle le ministre des armées a rejeté sa demande de pension militaire d'invalidité.		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur A	Maître DURAND Justine (Cour)	
Défendeur	MINISTERE DES ARMEES		
07)	DOSSIER N° 2305396	RAPPORTEURE: Madame Béatrice DELZANGLES	
Titre de l'affaire	Accorder à Monsieur T une pension militaire d'invalidité.		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur T	Maître COHEN Evan Ariel (Cour)	

Observateur

PREFECTURE DES PYRENEES-ORIENTALES

3ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 04/12/2025

Page: 3 / 10

Date: 17/11/2025

08)	DOSSIER N° 2502894	RAPPORTEURE: Madame Béatrice DELZANGLES	
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 03/12/2024 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté sa demande de regroupement familial.		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur C	Maître CARMIER Sylvain	
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE		
09)	DOSSIER N° 2402751	RAPPORTEURE: Madame Béatrice DELZANGLES	
itre de l'affaire	Annuler la décision du 18/12/2023 par laquelle la directri d'accueil.	ice territoriale de l'OFII a décidé de la cessation du bénéfice des conditions matérielles	
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur D	Maître CARMIER Sylvain	
Défendeur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTE	GRATION	
10)	DOSSIER N° 2506950	RAPPORTEURE: Madame Eva DEVICTOR	
itre de l'affaire	Annuler la décision implicite par laquelle le Préfet des Bo	ouches du Rhône a rejeté sa demande de titre de séjour.	
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur B	Maître CARMIER Sylvain	
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE		
11)	DOSSIER N° 2504444	RAPPORTEURE: Madame Béatrice DELZANGLES	
	Annuler la décision par laquelle le préfet des Bouches-du	u-Rhône a rejeté sa demande de titre de séjour.	
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur Z	Maître DJEMAOUN Samy (Cour)	
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE		

3ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 04/12/2025

Page: 4 / 10

Date: 17/11/2025

12)	DOSSIER N° 2509470	RAPPORTEURE: Madame Béatrice DELZANGLES	
Titre de l'affaire	ire Annuler l'arrêté 25/06/2025 par lequel le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté sa demande de titre de séjour, lui a fait obligation de quitter dans un délai de 30 jours, a fixé le pays de destination, et a prononcé à son encontre une interdiction de retour sur le territoire français de 30 jours, a fixé le pays de destination, et a prononcé à son encontre une interdiction de retour sur le territoire français de 30 jours, a fixé le pays de destination, et a prononcé à son encontre une interdiction de retour sur le territoire français de 30 jours, a fixé le pays de destination, et a prononcé à son encontre une interdiction de retour sur le territoire français de 30 jours, a fixé le pays de destination, et a prononcé à son encontre une interdiction de retour sur le territoire français de 30 jours, a fixé le pays de destination, et a prononcé à son encontre une interdiction de retour sur le territoire français de 30 jours, a fixé le pays de destination, et a prononcé à son encontre une interdiction de retour sur le territoire français de 30 jours, a fixé le pays de destination, et a prononcé à son encontre une interdiction de retour sur le territoire français de 30 jours, a fixé le pays de destination de 10 jours de 30 jour		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur Z	Maître DJEMAOUN Samy (Cour)	
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE		
13)	DOSSIER N° 2512459	RAPPORTEURE: Madame Béatrice DELZANGLES	
Titre de l'affaire	Annulé l'arrêté du 22/09/2025 par lequel le préfet des E français dans un délai de 30 jours et a fixé le pays de c	ouches-Du-Rhône a rejeté sa demande de titre de séjour,lui a fait l'obligation de quitter le territpoire estination.	
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur Z	Maître DJEMAOUN Samy (Cour)	
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE		
14)	DOSSIER N° 2506186	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Yves GONNEAU	
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 02/04/2025 prise par le préfet des Bouches-Du-Rhône portant obligation de quitter le territoire français.		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame K	Maître GILBERT Flora (Cour)	
Demandedi	Madamo IX	mand Sieberti Flora (Sour)	

3ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 04/12/2025

Page: 5 / 10

Date: 17/11/2025

15)	DOSSIER N° 2506201	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Yves GONNEAU
Titre de l'affaire	re Annuler l'arrêté en date du 09/04/2025 par lequel le préfet des Bouches-du-Rhône a refusé au requérant, son admission au séjour avec de le territoire, dans un délai de trente jours à compter de la date de notification de l'arrêté, à destination du pays de son choix et interdiction durée d'un an.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur U	Maître GILBERT Flora (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
16)	DOSSIER N° 2506202	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Yves GONNEAU
Fitre de l'affaire	Annuler l'arrêté en date du 2/04/2025 par lequel le préfet des Bouches-du-Rhône a refusé au requérant, son admission au séjour avec obligation de qu e territoire, dans un délai de trente jours à compter de la date de notification de l'arrêté, à destination du pays de son choix.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur S	Maître GILBERT Flora (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
17)	DOSSIER N° 2509624	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Yves GONNEAU
Γitre de l'affaire	Annuler la décision en date du 09/12/2024 par laquelle obligation de quitter le territoire, dans le délai de trente j	e préfet des Bouches-du-Rhône a refusé à la requérante son admission au séjour avec ours à compter de la date de notification de l'arrêté.
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Nom des parties Madame S	Représentants des parties Maître GILBERT Flora (Cour)

3ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 04/12/2025

Page: 6 / 10

Date: 17/11/2025

18)	DOSSIER N° 2506193	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Yves GONNEAU	
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté en date du 09/04/2025 par lequel le préfet des Bouches-du-Rhône a refusé au requérant, son admission au séjour avec obligation de quitter le territoire, dans un délai de trente jours à compter de la date de notification de l'arrêté, à destination du pays de son choix.		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame S	Maître DECAUX Séverine	
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE		
19)	DOSSIER N° 2506198	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Yves GONNEAU	
Γitre de l'affaire	re Annuler l'arrêté en date du 09/04/2025 par lequel le préfet des Bouches-du-Rhône a refusé au requérant, son admission au séjour avec obliga le territoire, dans un délai de trente jours à compter de la date de notification de l'arrêté, à destination du pays de son choix.		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur A	Maître DECAUX Séverine	
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE		
20)	DOSSIER N° 2506199	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Yves GONNEAU	
Fitre de l'affaire	• Annuler l'arrêté en date du 09/04/2025 par lequel le préfet des Bouches-du-Rhône a refusé au requérant, son admission au séjour avec obligation le territoire, dans un délai de trente jours à compter de la date de notification de l'arrêté, à destination du pays de son choix		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame H	Maître DECAUX Séverine	
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE		

3ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 04/12/2025

Page: 7 / 10

Date: 17/11/2025

21)	DOSSIER N° 2411963	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Yves GONNEAU	
	Annuler la décision du 16/10/2024 par laquelle le préfet de l'Allemagne et tous pays de l'espace Schengen.	es Hautes Alpes a décidé de mettre en oeuvre la décision du 02/04/2024 l'obligeant à quitter	
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur O	Maître CLERC Cassandre (Cour)	
Défendeur	PREFECTURE DES HAUTES ALPES		
22)	DOSSIER N° 2512599	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Yves GONNEAU	
Titre de l'affaire	Phase juridictionnelle de la demande d'exécution du jugen	nent n° 2406864 du 08/01/2025.	
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur V	Maître MORA Aurore (Cour)	
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE		
23)	DOSSIER N° 2512610	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Yves GONNEAU	
Titre de l'affaire	Phase juridictionnelle de la demande d'exécution du jugen	nent n° 2407121 du 27/02/2025	
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur A	Maître LESCS Jessica (Cour)	
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE		
24)	DOSSIER N° 2500376	RAPPORTEURE: Madame Béatrice DELZANGLES	
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 05/12/2024 par laquelle le préfet de	es Bouches-du-Rhône l'a expulsé du territoire.	
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur B	Maître HARUTYUNYAN Ashkhen (Cour)	
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	ζ- /	

3ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 04/12/2025

Page: 8 / 10

Date: 17/11/2025

25)	DOSSIER N° 2413022	RAPPORTEURE: Madame Béatrice DELZANGLES
Titre de l'affaire	aire Annuler la décision du 21/10/2024 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a refusé sa demande de regroupement familial	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur R	Maître BTIHADI Hakim (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
26)	DOSSIER N° 2402835	RAPPORTEURE: Madame Béatrice DELZANGLES
Titre de l'affaire	Annuler la décision implicite par laquelle le directeur génér	al de l'OFII lui a refusé le bénéfice des conditions matérielles d'accueil.
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur F	Maître ATGER LUCIE (Cour)
Défendeur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION	
27)	DOSSIER N° 2403079	RAPPORTEURE: Madame Eva DEVICTOR
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 24/07/2023 par laquelle le préfet de	s Bouches-du-Rhône a rejeté sa demande de titre de séjour.
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame B	Maître TAGUELMINT Yones (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
28)	DOSSIER N° 2402577	RAPPORTEURE: Madame Eva DEVICTOR
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 31/01/2024 par laquelle le préfet de	s Bouches-du-Rhône a rejeté sa demande de renouvellement de titre de séjour.
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A	Maître GONAND Benjamin
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	

3ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 04/12/2025

Page: 9 / 10

Date: 17/11/2025

29)	DOSSIER N° 2506956	RAPPORTEURE: Madame Eva DEVICTOR	
itre de l'affaire	e Annuler la décision implicite par laquelle le Préfet des Bouches du Rhône a rejeté sa demande de titre de séjour.		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur B	SCP BOURGLAN DAMAMME LEONHARDT	
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE		
30)	DOSSIER N° 2506954	RAPPORTEURE: Madame Eva DEVICTOR	
itre de l'affaire	re Annuler la décision implicite par laquelle le Préfet des Bouches du Rhône a rejeté sa demande de titre de séjour.		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame M	Maître JULES Emeline (Cour)	
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE		
31)	DOSSIER N° 2208187	RAPPORTEURE: Madame Eva DEVICTOR	
itre de l'affaire	Annuler l'arrêté du 01/07/2022 par lequel le préfet des Bou	ches-du-Rhône a refusé de lui délivrer un titre de séjour.	
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur B	Maître BARBERIS Jérôme	
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE		
32)	DOSSIER N° 2506188	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Yves GONNEAU	
<i>3</i> 2,			
		des Bouches-du-Rhône a refusé au requérant, son admission au séjour avec obligation de de la date de notification de l'arrêté, à destination du pays de son choix.	
	quitter le territoire, dans un délai de trente jours à compter	de la date de notification de l'arrêté, à destination du pays de son choix.	

3ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 04/12/2025

Page: 10 / 10

Date: 17/11/2025

09 heures 45

33)	DOSSIER N° 2506191	RAPPORTEUR:	Monsieur Pierre-Yves GONNEAU
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté en date du 08/04/2025 par lequel le préfet des Bouches-du-Rhône a refusé au requérant, son admission au séjour avec obligation de quitter le territoire, dans un délai de trente jours à compter de la date de notification de l'arrêté, à destination du pays de son choix.		
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Monsieur C	Maître BELOTTI I	Morgane (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE		
34)	DOSSIER N° 2506194	RAPPORTEUR:	Monsieur Pierre-Yves GONNEAU
itre de l'affaire	Annuler l'arrêté en date du 14/04/2025 par lequel le préfet des BDR a refusé au requérant, son admission au séjour avec obligation de quitter le territoiresans délai et interdiction de retour pour une durée de 2 ans.		, son admission au séjour avec obligation de quitter le
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Monsieur N	Maître BISSANE	Faissal
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE		
35)	DOSSIER N° 2506205	RAPPORTEUR:	Monsieur Pierre-Yves GONNEAU
Fitre de l'affaire	Annuler l'arrêté en date du 08/04/2025 par lequel le préfet des Bouches-du-Rhône a refusé au requérant, son admission au séjour avec obligation de ce le territoire, dans un délai de trente jours à compter de la date de notification de l'arrêté, à destination du pays de son choix.		
	Nom des parties	Représentants	des parties
	Trom dee parties		p
Demandeur	Madame S	Maître ANT Kiym	-

Arrêté le 17/11/2025 Le président du tribunal